DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE

1) Lieu de la demande

La demande de carte d'identité s'effectue à la mairie de Eu. La mairie de Eu se situe 1 Rue Jean Duhornay, 76260 Eu et est ouverte du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 puis de 13h30 à 17h30. Le samedi de 09h00 à 12h00.

2) <u>Documents à apporter</u>

Pour effectuer une carte d'identité il vous sera demandé d'amener :

- 1 copie intégrale de l'acte de naissance (en cas de première demande sauf si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé).
- 1 photo récente (35x45mm) de face et tête nue sur fond gris ou neutre (non autocollantes, non scannées, non numérisées, non photocopiées).
- Un justificatif de domicile à votre nom (moins de 1 an), à défaut le justificatif de domicile de la personne qui vous héberge avec une lettre certifiant que vous habitez chez elle et un justificatif d'identité à son nom.

ATTENTION:

La présence du demandeur est **obligatoire** (prise d'empreintes digitales). Si la demande concerne <u>un mineur</u> : **présence de l'enfant et de son représentant légal.**

3) Plus d'informations (délai de délivrance, durée de validité...)

Site du service public: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358